

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01631 Numéro SIREN : 437 792 757 Nom ou dénomination : A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/042365

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 915	3 915				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	167 485	109 152	58 333	53 928	4 405	8.17
	Autres immobilisations corporelles	98 541	51 428	47 113	17 923	29 190	162.86
	Immobilisations en cours	13 110		13 110	6 390	6 720	105.17
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	218		218	170	48	28.24
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	656		656	240	416	173.44
	Total II	283 924	164 494	119 430	78 651	40 779	51.85
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 570		3 570	2 108	1 462	69.34
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis				25 500	-25 500	-100.00
	Marchandises	142 646		142 646	67 840	74 806	110.27
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 840		6 840	1 546	5 295	342.55
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	203 459	2 610	200 849	156 376	44 473	28.44
	Autres créances	39 451		39 451	19 257	20 194	104.86
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 525		2 525	35 859	-33 334	-92.96
	Charges constatées d'avance (3)	892		892	1 691	-800	-47.28
	Total III	399 383	2 610	396 773	310 178	86 595	27.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	683 307	167 104	516 203	388 828	127 375	32.76

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0
3 132

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/201812		Exercice N-1 31/03/201712		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		800		4 200	525.00
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	114 807		111 821		2 986	2.67
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 587		7 186		8 401	116.90
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	185 393		169 807		15 587	9.18
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	105 766		24 212		81 554	336.83
	Concours bancaires courants	405				405	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 272		1 965		-693	-35.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48		1 683		-1 635	-97.13
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 768		105 636		15 132	14.32
	Dettes fiscales et sociales	63 280		52 945		10 334	19.52
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	39 271		32 580		6 691	20.54
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	330 809		219 021		111 788	51.04
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	516 203		388 828		127 375	32.76

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

248 368199 601

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	302 213		302 213	314 294		-12 081	-3.84
Production vendue de biens							
Production vendue de services	233 898		233 898	189 729		44 169	23.28
Chiffre d'affaires NET	536 111		536 111	504 024		32 088	6.37
Production stockée			-25 500	-27 190		1 690	6.22
Production immobilisée			26 795	39 289		-12 494	-31.80
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 193	1 855		7 338	395.70
Autres produits			1 123	151		973	645.52
Total des Produits d'exploitation (I)			547 723	518 128		29 595	5.71
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			206 013	130 683		75 331	57.64
Variation de stock (marchandises)			-74 806	16 039		-90 844	-566.41
Achats de matières premières et autres approvisionnements			62 068	46 804		15 265	32.61
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-1 462	985		-2 447	-248.40
Autres achats et charges externes *			146 869	154 979		-8 110	-5.23
Impôts, taxes et versements assimilés			5 025	5 330		-305	-5.72
Salaires et traitements			102 604	94 971		7 633	8.04
Charges sociales			36 316	32 569		3 747	11.51
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 186	19 447		14 739	75.79
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 189		-5 189	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 270	1 772		8 498	479.57
Total des Charges d'exploitation (II)			527 084	508 767		18 317	3.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 638	9 361		11 278	120.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2018	12	31/03/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		16			16	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		1 167			1 167	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 183			1 183	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		4 266	1 339		2 927	218.67
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 266	1 339		2 927	218.67
2. Résultat financier (V-VI)		-3 082	-1 339		-1 744	-130.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		17 556	8 022		9 534	118.85
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		417			417	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		417			417	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		141	187		-46	-24.60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		282			282	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		423	187		236	126.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-7	-187		180	96.52
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		1 963	649		1 314	202.47
Total des produits (I+III+V+VII)		549 323	518 128		31 195	6.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		533 736	510 942		22 795	4.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		15 587	7 186		8 401	116.90
		1 927	6 142			

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations complémentaires (CICE)	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	20
Engagement en matière de pensions et retraites	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 516 202.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 536 111.42 Euros et dégageant un bénéfice de 15 586.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 607 €.

Il s'agit :

- d'une part du montant acquis pour 2017, pour 4.547 euros,
- d'autre part de la provision pour le premier trimestre 2018 déduction faite de la provision de l'exercice précédent pour le premier trimestre 2017.

Le montant définitif pour 2018 ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2016 a été utilisé à la reconstitution du fonds de roulement de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 915		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	152 926		26 795
Installations générales agencements aménagements divers	25 661		767
Matériel de transport	16 411		40 381
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 820		
Immobilisations corporelles en cours	6 390		6 720
TOTAL	218 208		74 663
Autres titres immobilisés	170		48
Prêts, autres immobilisations financières	240		536
TOTAL	410		584
TOTAL GENERAL	222 533		75 247

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 915	3 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 236	167 485	167 485
Installations générales agencements aménagements divers			26 428	26 428
Matériel de transport		1 500	55 293	55 293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 820	16 820
Immobilisations corporelles en cours			13 110	13 110
TOTAL		13 736	279 135	279 135
Autres titres immobilisés			218	218
Prêts, autres immobilisations financières		120	656	656
TOTAL		120	874	874
TOTAL GENERAL		13 856	283 924	283 924

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 915			3 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	98 998	22 228	12 074	109 152
Installations générales agencements aménagements divers	12 932	2 566		15 498
Matériel de transport	16 411	7 347	1 500	22 258
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 626	2 045		13 671
TOTAL	139 968	34 186	13 574	160 579
TOTAL GENERAL	143 883	34 186	13 574	164 494

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	22 228				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 566				
Matériel de transport	7 347				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 045				
TOTAL	34 186				
TOTAL GENERAL	34 186				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 024		6 414		2 610
TOTAL	9 024		6 414		2 610
TOTAL GENERAL	9 024		6 414		2 610
Dont dotations et reprises d'exploitation			6 414		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	656	0	656
Clients douteux ou litigieux	3 132		3 132
Autres créances clients	200 327	200 327	
Impôts sur les bénéfices	3 232	3 232	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 047	34 047	
Divers état et autres collectivités publiques	1 094	1 094	
Groupe et associés	751	751	
Débiteurs divers	326	326	
Charges constatées d'avance	892	892	
TOTAL	244 457	240 669	3 788

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	471	471		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	105 699	23 258	82 441	
Fournisseurs et comptes rattachés	120 768	120 768		
Personnel et comptes rattachés	21 833	21 833		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 314	9 314		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 412	30 412		
Autres impôts taxes et assimilés	1 721	1 721		
Groupe et associés	1 272	1 272		
Autres dettes	39 271	39 271		
TOTAL	330 761	248 321	82 441	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	95 750			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 263			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 272			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	590	100.00
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 094
Total	1 094

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 184
Dettes fiscales et sociales	8 455
Autres dettes	15 178
Total	34 884

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	892
Total	892

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 400	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.400 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.400 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				25 328	25 328
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				23 748	23 748
- dotations de l'exercice				1 580	1 580
Total				25 328	25 328
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				28 884	28 884
- exercice				1 927	1 927
Total				30 811	30 811
Montant en charge sur l'exercice				1 927	1 927

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																																																	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources										69230 ST GENIS LAVAL										Durée de l'exercice précédent* 12																																							
Numéro SIRET* 43779275700035																				Néant ☐ *																																							
																				Exercice N clos le, 131032018										N-1 131032017																													
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4																			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										Frais d'établissement *										AB										AC																													
										Frais de développement *										CX										CQ																													
										Concessions, brevets et droits similaires										AF										AG										3915																			
										Fonds commercial (1)										AH										AI																													
										Autres immobilisations incorporelles										AJ										AK																													
										Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL										AM																													
										Terrains										AN										AO																													
										Constructions										AP										AQ																													
										Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR										AS										1091525833353928																			
										Autres immobilisations corporelles										AT										AU										514284711317923																			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										Immobilisations en cours										AV										AW										131106390																			
										Avances et acomptes										AX										AY																													
										Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS										CT																													
										Autres participations										CU										CV																													
										Créances rattachées à des participations										BB										BC																													
										Autres titres immobilisés										BD										BE										218170																			
										Prêts										BF										BG																													
										Autres immobilisations financières*										BH										BI										656240																			
										TOTAL (II)										BJ										BK										16449411943078651																			
										STOCKS *										Matières premières, approvisionnements										BL										BM										35702108									
En cours de production de biens																				BN										BO																													
En cours de production de services																				BP										BQ																													
Produits intermédiaires et finis																				BR										BS										25500																			
Marchandises																				BT										BU										14264667840																			
Avances et acomptes versés sur commandes																				BV										BW										68401546																			
Clients et comptes rattachés (3)*																				BX										BY										2610200849156376																			
Autres créances (3)																				BZ										CA										3945119257																			
Capital souscrit et appelé, non versé																				CB										CC																													
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)																				CD										CE																													
DIVERS										Disponibilités										CF										CG										252535859																			
										Charges constatées d'avance (3)*										CH										CI										8921691																			
										TOTAL (III)										CJ										CK										2610396773310178																			
										Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																							
										Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																							
										Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																							
										TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										IA										167104516203388828																			
										Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										0										(3) Part à plus d'un an : CR 3132									
										Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																			

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)									DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence							EK	)	DC			
	Réserve légale (3)									DD	5 000	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (							Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (							Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	114 807	111 821
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	15 587	7 186	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	185 393	169 807	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	106 170	24 212	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs							EI	)	DV	1 272	1 965	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW	48	1 683	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	120 768	105 636	
	Dettes fiscales et sociales									DY	63 280	52 945	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	39 271	32 580	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	330 809	219 021	
	Ecart de conversion passif * (V)									ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	516 203	388 828	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C				
				Ecart de réévaluation libre					1D				
				Réserve de réévaluation (1976)					1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	248 368	199 601	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH	405			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE												Néant		*	
			Exercice N						Exercice (N-1)						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	302 213		FB			FC	302 213		314 294			
	Production vendue biens* services*		FD			FE			FF						
			FG	233 898		FH			FI	233 898		189 729			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	536 111		FK			FL	536 111		504 024			
	Production stockée*							FM	(25 500)		(27 190)				
	Production immobilisée*							FN	26 795		39 289				
	Subventions d'exploitation							FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)							FP	9 193		1 855				
	Autres produits (1) (11)							FQ	1 123		151				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	547 723		518 128				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	206 013		130 683				
	Variation de stock (marchandises)*							FT	(74 806)		16 039				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	62 068		46 804				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	(1 462)		985				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	146 869		154 979				
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	5 025		5 330				
	Salaires et traitements*							FY	102 604		94 971				
	Charges sociales (10)							FZ	36 316		32 569				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions							GA	34 186		19 447			
									GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC			5 189			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD						
	Autres charges (12)							GE	10 270		1 772				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	527 084		508 767				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	20 638		9 361					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	16						
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM							
	Différences positives de change							GN	1 167						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO							
	Total des produits financiers (V)							GP	1 183						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	4 266		1 339				
	Différences négatives de change							GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT							
	Total des charges financières (VI)							GU	4 266		1 339				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(3 082)		(1 339)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	17 556		8 022					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	417			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	417			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	141	187		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	282			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	423	187		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(7)	(187)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 963	649		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	549 323	518 128		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	533 736	510 942		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	15 587	7 186		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	1 927	6 142		
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	2 778	929		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	411			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Pénalités et amendes										141			
	VNC éléments d'actif cédés										282			
Produits cession éléments d'actif												417		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCO	R	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	3 915	KE		KF			
COR	P	Terrains				KG		KH		KI			
		Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	152 926	KT		KU	26 795
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	25 661	KW		KX	767	
			Matériel de transport *				KY	16 411	KZ		LA	40 381	
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	16 820	LC		LD		
			Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH	6 390	LI		LJ	6 720		
		Avances et acomptes				LK		LL		LM			
		TOTAL III				LN	218 208	LO		LP	74 663		
		FIN	C	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
				Autres participations				8U		8V		8W	
				Autres titres immobilisés				1P	170	1R		1S	48
Prêts et autres immobilisations financières				1T	240	1U		1V	536				
TOTAL IV				LQ	410	LR		LS	584				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	222 533	0H		0J	75 247				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCO	R	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	3 915	1X	3 915		
COR	P	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
			Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	12 236	MK	167 485	ML	167 485	
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	26 428	MO	26 428	
			Matériel de transport		IV		MP	1 500	MQ	55 293	MR	55 293	
			Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	16 820	MU	16 820	
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	13 110	NB	13 110		
		Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
		TOTAL III		IY		NG	13 736	NH	279 135	NI	279 135		
		FIN	C	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
				Autres participations		I0		0X		0Y		0Z	
				Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	218	2D	218
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	120	2F	656	2G	656		
TOTAL IV				I3		NJ	120	NK	874	2H	874		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	13 856	0L	283 924	0M	283 924		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 915	PF		PG		PH	3 915
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ	98 998	QA	22 228	QB	12 074	QC	109 152
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	12 932	QE	2 566	QF		QG	15 498
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QH	16 411	QI	7 347	QJ	1 500	QK	22 258
		QL	11 626	QM	2 045	QN		QO	13 671
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QP		QR		QS		QT	
	Emballages récupérables et divers	QU	139 968	QV	34 186	QW	13 574	QX	160 579
TOTAL III		ØN	143 883	ØP	34 186	ØQ	13 574	ØR	164 494
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	9 024	6V	6 414
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	9 024	TZ	6 414
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	9 024	UC	6 414
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	6 414
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	656	UV	0	UW	656	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	3 132				3 132	
	Autres créances clients		UX	200 327		200 327			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	VM	3 232		3 232			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	34 047		34 047			
	collectivités publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	1 094		1 094			
	Groupe et associés (2)		VC	751		751			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	326		326			
	Charges constatées d'avance		VS	892		892			
	TOTAUX			VT	244 457	VU	240 669	VV	3 788
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	471		471						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	105 699		23 258		82 441				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	120 768		120 768						
Personnel et comptes rattachés		8C	21 833		21 833						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 314		9 314						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	30 412		30 412						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 721		1 721						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 272		1 272						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	39 271		39 271						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	330 761	VZ	248 321		82 441			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	95 750	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	1 272		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	14 263	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000520 en Euros .

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 8							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *				à réintégrer :		WA	15 587					
			de son conjoint								WB								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		WC						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG		XE						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	141					
	Amendes et pénalités			WJ		141		Charges financières (art. 212 bis)*			XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*														XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)														I7	1 963			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8						
			- imposées au taux de 0 %										ZN						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					- Plus-values nettes à court terme					WN								
					- Plus-values soumises au régime des fusions					WO									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	1 034					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3					
										TOTAL I				WR	18 725				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *														WS					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WT					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV						
			- imposées aux taux de 0 %										WH						
			- imposées aux taux de 19 %										WP						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW						
			- imputées sur les déficits antérieurs										XB						
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ						
		Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					XA								
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY						
	Majoration d'amortissement *												XD						
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF						
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA								
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC								
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG	5 641				
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II				XH	5 641				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI		13 084				XJ						
					déficit (II moins I)														
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN		13 084				XO						

31/03/2018

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice				ZT	6 734
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE															Néant ☐ *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales		ZB	4 200								
							{ - Autres réserves		ZD	2 986										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	7 186		Dividendes		ZE											
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZF											
	TOTAL I			OF	7 186		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG											
												TOTAL II		7 186						
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :			Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7	25 328)		YQ				1 773								
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS												
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	9 461			6 410								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	49 190)		XQ	49 190			51 428								
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU												
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 618			14 119								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	60			121								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES			ST	72 539			82 902								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	146 869			154 979								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	3 644			3 726								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			9Z	1 381			1 604								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	5 025			5 330								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	128 701			122 009								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	75 841			55 592								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*							OB	99 437											
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%			%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG												
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH												
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL						
							Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO						
							Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH			N° SIRET de la société mère du groupe				JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Mat. transport	1 500		1 500	
	2	Mat. outillage	899		737	162
	3	Dépôt caution	120			120
	4	Mat. en location	11 337		11 337	
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1	417	417				
	2	(162)	(162)				
	3	(120)	(120)				
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		134				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice					
	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant☒*

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *						
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :																
Exercice ouvert le : 01/04/2017 et clos le : 31/03/2018										Durée en nombre de mois		1	2			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	536 111					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK						
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT						
TOTAL 1										OX	536 111					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	1 123					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	26 795					
Subventions d'exploitation reçues										OF						
Variation positive des stocks										OD	50 767					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	2 243					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT						
TOTAL 2										OM	80 929					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																
Achats										ON	268 082					
Variation négative des stocks										OQ						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	95 751					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	2 789					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	10 270					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY						
TOTAL 3										OJ	376 892					
IV- Valeur ajoutée produite																
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	240 149					
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	240 149					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	x					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	536 111		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Période de référence										GY	01/04/2017		GZ	31/03/2018		
Date de cessation										HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																
Effectif moyen du personnel * :										YP	4					
dont apprentis										YF						
dont handicapés										YG						
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 8

N° SIRET 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie) 98 Rue des Sources

CODE POSTAL 69230 VILLE ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France) 537652422 % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique FANTET Prénom(s) Angèle

Nom marital RAMON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 161165 N° Département 69 Commune OULLINS Pays FRANCE

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2018
Page 52

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31032018

N° SIRET

43779275700035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 €
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2018**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 15 586,68 € de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 15 586,68 euros.

Le compte Réserves facultatives passe à 130 393,47 € créditeur.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle



A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 €
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Lecture sera donnée du rapport du Commissaire aux comptes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par la loi.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

PRESENTATION DES RESULTATS - CHIFFRES CLES

1 - Bilan :

- Au 31 mars 2018, le total du bilan de la société a augmenté et est de 516 203 € contre 388 828 € pour l'exercice précédent.
- Immobilisations : acquisitions sur l'exercice en matière de matériel de location, agencements, matériel de transport et travaux en cours.
- Stocks : le stock de matières premières, de produits finis et de marchandises a augmenté.
- Le total de l'actif circulant atteint 396 773 € au 31 mars 2018 contre 310 178 € pour l'exercice précédent.

2 - Compte de résultat :

- Le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté, à 536 111 €.
- Les autres achats et charges externes diminuent en valeur et en pourcentage à 146 869 € au 31 mars 2018.
- Les charges de personnel augmentent en valeur : elles sont de 138 920 €.
- La dotation aux amortissements et provisions est de 34 186 € sur l'exercice.
- Le résultat après impôt est un bénéfice de 15 587 € contre un bénéfice de 7 186 € sur l'exercice précédent.



CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune dépense de cette nature n'a été engagée sur l'exercice écoulé.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 15 586,68 € de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 15 586,68 euros.

Le compte Réserves facultatives passe à 130 393,47 € créditeur.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'activité sociale s'est déroulée normalement sur l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.

EVOLUTION - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'exercice écoulé sont satisfaisants, et nous allons nous attacher à améliorer cette situation ainsi que ses conditions de réalisation.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Il n'y a pas eu de prise de participation significative sur l'exercice.
Notre société ne détient pas de participation.

SALARIE - PARTICIPATION

En application des dispositions légales et réglementaires, nous vous précisons que notre société n'est pas dotée de Comité d'Entreprise.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.



CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous demandons, conformément à la loi, d'approuver les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont fait l'objet d'une autorisation, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Elle précise que le Commissaire aux comptes a régulièrement reçu toutes les informations requises pour établir son rapport spécial.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux articles du Code de commerce L.441-6, L.662-6-1-7 et article 24-II de la loi LME, nous vous communiquons ci-après la décomposition des dettes fournisseurs par dates d'échéance :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	109 584 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	0 euro
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	0 euro
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	0 euro

Pour mémoire la décomposition était la suivante sur l'exercice précédent :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	95 251 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	0 euro
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	0 euro
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	0 euro

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

En application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, les associés des sociétés par actions doivent, tous les trois ans, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital au profit des salariés de la société adhérents à un plan d'épargne entreprise.

L'assemblée générale a délibéré sur ce point le 28/09/2016.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L.464-2, I, al 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction et sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcée par l'Autorité de la concurrence.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Certifié conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle





RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources .
69230 St GENIS LAVAL

SOMMAIRE

- Rapport sur les Comptes Annuels	1
-----------------------------------	---

Annexes :

- Etats financiers au 31 mars 2018	6
- Rapport Spécial	18



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

A l'assemblée de la société A.J.R. Distribution Service,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

A.J.R. Distribution Service

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

A.J.R. Distribution Service

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 28 septembre 2018

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC AUDIT

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources 69230 ST GENIS LAVAL Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5 Néant ☐ *

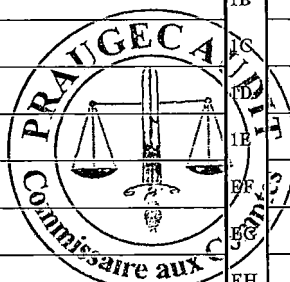
				Exercice N clos le, 31 03 2018		N-1 31 03 2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 915	3 915		
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	167 485	109 152	58 333	53 928
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	98 541	51 428	47 113	17 923
	Immobilisations en cours	AV	AW	13 110		13 110	6 390
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	218		218	170
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	656		656	240
	TOTAL (II)	BJ	BK	283 924	164 494	119 430	78 651
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 570		3 570	2 108
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				25 500
	Marchandises	BT	BU	142 646		142 646	67 840
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	6 840		6 840	1 546
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	203 459	2 610	200 849	156 376
	Autres créances (3)	BZ	CA	39 451		39 451	19 257
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	2 525		2 525	35 859
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	892		892	1 691
	TOTAL (III)	CJ	CK	399 383	2 610	396 773	310 178
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	683 307	167 104	516 203	388 828
	Renvois : (1) Dont droit au bail						
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		0	(3) Part à plus d'un an :	CR	3 132
	Clause de réserve de propriété : *						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0...0.00.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	114 807	111 821
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 587	7 186
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	185 393	169 807
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	106 170	24 212
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 272	1 965
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	48	1 683
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 768	105 636
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 280	52 945
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	39 271	32 580
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	330 809	219 021
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	516 203	388 828
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C 1D 1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	248 368	199 601
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	405	

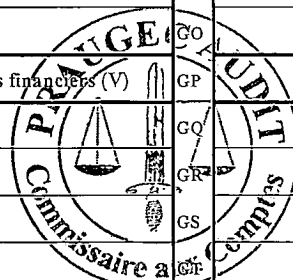
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	302 213	FB		FC	302 213	314 294	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	233 898	FH		FI	233 898	189 729
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	536 111	FK		FL	536 111	504 024	
	Production stockée*					FM	(25 500)	(27 190)	
	Production immobilisée*					FN	26 795	39 289	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	9 193	1 855	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 123	151	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	547 723	518 128
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	206 013	130 683	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(74 806)	16 039	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	62 068	46 804	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 462)	985	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	146 869	154 979	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 025	5 330	
	Salaires et traitements*					FY	102 604	94 971	
	Charges sociales (10)					FZ	36 316	32 569	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	34 186	19 447
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		5 189
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10 270	1 772	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	527 084	508 767
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 638	9 361	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	1 167		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	1 183	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 266	1 339	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	4 266	1 339
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 082)	(1 339)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	17 556	8 022	

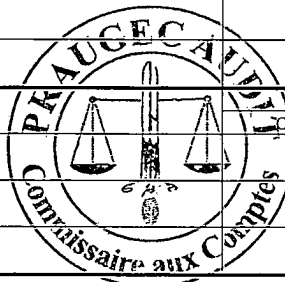


Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	141	187
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	282	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	423	187
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7)	(187)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 963	649
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	549 323	518 128
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	533 736	510 942
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	15 587	7 186
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	1 927	6 142
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 778	929
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	411	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Pénalités et amendes		Charges exceptionnelles	141	Produits exceptionnels
VNC éléments d'actif cédés		282		
Produits cession éléments d'actif				417
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations complémentaires (CICE)	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	20
Engagement en matière de pensions et retraites	21



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 516 202.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 536 111.42 Euros et dégageant un bénéfice de 15 586.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 607 €.

Il s'agit :

- d'une part du montant acquis pour 2017, pour 4.547 euros,
- d'autre part de la provision pour le premier trimestre 2018 déduction faite de la provision de l'exercice précédent pour le premier trimestre 2017.

Le montant définitif pour 2018 ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE 2016 a été utilisé à la reconstitution du fonds de roulement de la société



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 915		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	152 926		26 795
Installations générales agencements aménagements divers	25 661		767
Matériel de transport	16 411		40 381
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 820		
Immobilisations corporelles en cours	6 390		6 720
TOTAL	218 208		74 663
Autres titres immobilisés	170		48
Prêts, autres immobilisations financières	240		536
TOTAL	410		584
TOTAL GENERAL	222 533		75 247

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 915	3 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 236	167 485	167 485
Installations générales agencements aménagements divers			26 428	26 428
Matériel de transport		1 500	55 293	55 293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 820	16 820
Immobilisations corporelles en cours			13 110	13 110
TOTAL		13 736	279 135	279 135
Autres titres immobilisés			218	218
Prêts, autres immobilisations financières		120	656	656
TOTAL		120	874	874
TOTAL GENERAL		13 856	283 924	283 924

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 915			3 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	98 998	22 228	12 074	109 152
Installations générales agencements aménagements divers	12 932	2 566		15 498
Matériel de transport	16 411	7 347	1 500	22 258
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 626	2 045		13 671
TOTAL	139 968	34 186	13 574	160 579
TOTAL GENERAL	143 883	34 186	13 574	164 494



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	22 228				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 566				
Matériel de transport	7 347				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 045				
TOTAL	34 186				
TOTAL GENERAL	34 186				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 024		6 414		2 610
TOTAL	9 024		6 414		2 610
TOTAL GENERAL	9 024		6 414		2 610
Dont dotations et reprises d'exploitation			6 414		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	656	0	656
Clients douteux ou litigieux	3 132		3 132
Autres créances clients	200 327	200 327	
Impôts sur les bénéfices	3 232	3 232	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 047	34 047	
Divers état et autres collectivités publiques	1 094	1 094	
Groupe et associés	751	751	
Débiteurs divers	326	326	
Charges constatées d'avance	892	892	
TOTAL	244 457	240 669	3 788

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	471	471		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	105 699	23 258	82 441	
Fournisseurs et comptes rattachés	120 768	120 768		
Personnel et comptes rattachés	21 833	21 833		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 314	9 314		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 412	30 412		
Autres impôts taxes et assimilés	1 721	1 721		
Groupe et associés	1 272	1 272		
Autres dettes	39 271	39 271		
TOTAL	330 761	248 321	82 441	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	95 750			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 263			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 272			



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	590	100.00
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 094
Total	1 094

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 184
Dettes fiscales et sociales	8 455
Autres dettes	15 178
Total	34 884

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	892
Total	892



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 400	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.400 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3.400 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				25 328	25 328
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				23 748	23 748
- dotations de l'exercice				1 580	1 580
Total				25 328	25 328
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				28 884	28 884
- exercice				1 927	1 927
Total				30 811	30 811
Montant en charge sur l'exercice				1 927	1 927



ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.





RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 mars 2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 15 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Avec la société SCI JCR AVENIR

Associé concerné : M RAMON Joël, gérant de la société SCI JCR AVENIR

Nature et objet de la convention :

Convention de trésorerie entre AJR Distribution Service SAS et la SCI JCR AVENIR

Modalités de la convention :

Le compte de liaison JCR AVENIR laisse apparaître un solde créditeur à la clôture de l'exercice. L'avance consentie par cette société à la société AJR Distribution Service s'élève à 5 522 euros à la clôture de cet exercice.

Cette avance n'a pas donné lieu à constatation d'intérêts sur l'exercice.

Nature et objet de la convention :

Location d'un local professionnel

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI JCR AVENIR et la SAS AJR Distribution Service, à compter du 23 novembre 2012, portant sur un local à usage d'atelier, d'entrepôt et de bureaux, sis SAINT GENIS LAVAL (69230) 98 rue des sources. Le loyer mensuel HT est de 3 651,81 euros.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 43 822 euros HT,

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

La taxe foncière est refacturée en sus.

Avec la société SCI DES RUETTES

Associé concerné : M.RAMON Joël, gérant de la société SCI DES RUETTES

Nature et objet de la convention :

Location d'un local à usage d'entrepôt

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI DES RUETTES et la SAS AJR Distribution Service, portant sur un local à usage d'entrepôt, sis CHARLY (69390) chemin des Ruettes.

Le loyer annuel HT est de 2 580 euros.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 2 580 euros.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

Par ailleurs le compte fournisseurs SCI DES RUETTES présente un solde créditeur de 15 483,78 euros au 31/03/2018.

Fait à Lyon, le 28 septembre 2018

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC Audit

Philippe PIOT, associé

